



## **Diversité et Egalité, un des 3 objectifs de notre accord RSE signé en 2015**

*« Être une entreprise socialement responsable en agissant sur la promotion de l'égalité des chances, l'absence de discrimination et en favorisant l'insertion. »*

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur de la politique RH d'OSB comme toute action visant à lutter contre toute forme de discrimination.

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un plan d'action global par le gouvernement. En septembre 2018, des mesures législatives ont été adoptées en ce sens dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Désormais, l'égalité salariale à poste équivalent entre les femmes et les hommes en entreprise fait l'objet d'une obligation de résultats, et non plus simplement d'une obligation de moyens.

Sous la forme d'un score sur 100, l'index de l'égalité femmes-hommes, qui fait l'objet d'une méthodologie définie par Décret, se compose de cinq indicateurs qui mesurent : les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables, l'écart dans les augmentations individuelles et dans les promotions entre les femmes et les hommes, les augmentations au retour de congé de maternité, la répartition sexuée des dix salariés ayant les plus hautes rémunérations.

Chaque année, les entreprises françaises de plus de 50 salariés doivent publier le résultat obtenu.

Pour 2018, Ocea Smart Building a obtenu un score de 73 points, avec des écarts de rémunération inférieurs à 1,50% et un écart de taux de promotion en faveur des femmes de 0,1% qui viennent confirmer la volonté d'Ocea Smart Building d'agir en faveur de l'égalité professionnelle.